

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 23 (1952)

Heft: 8

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le représentant du Conseil communal, M. le Dr A. Rais, annonça que la municipalité offrait le café avec son « complément » ; geste des plus aimables qui fut fort apprécié.

A 14 heures un grand car postal et des autos privées emmenaient les participants — par un temps splendide — par les Rangiers, la Corniche du Jura et Saignelégier, à l'Étang de la Gruère, dont les rives étaient envahies par des centaines et des centaines d'excursionnistes venus de près et de loin, à vélos, à moto, en auto, ou simplement à pieds. A ce spectacle les protecteurs de la nature furent certainement déconcertés au plus haut degré. Mais nous pouvons leur assurer qu'il sera mis bon ordre à l'Étang de la Gruère, dans un avenir peu lointain : la Commission prévue par la Convention du site de la Gruère se réunira prochainement pour la première fois ; elle prendra des mesures pour faire observer les emplacements réservés aux autos, au camping, aux foyers, etc.

Sous l'experte conduite de M. le Dr M. Joray, l'excellent connaisseur de la tourbière, les participants pénétrèrent dans le haut-marais, et loin de tous les bruits, dans un véritable paysage nordique, il firent connaissance avec une flore toute spéciale, dont certains spécimens sont des témoins de l'époque glaciaire.

Puis ce fut le retour, en passant par les Genevez, Bellelay et le Pichoux, et la dislocation se fit à la gare de Delémont, vers 18 heures.

Disons, déjà aujourd'hui, que l'assemblée de 1953 aura lieu à Saint-Imier, avec excursion à la Combe-Grède.

René BAUMGARTNER.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE DU JURA

Robert SIMON, *Signes de soie*. La Neuveville (Suisse), Editions du Griffon. 1951. In-8 de 96 p.

« Signes de soie » a valu à Robert Simon, professeur à Malleray, le prix romand de poésie. Ce recueil nous parle d'un poète qui sait voir aussi bien autour de lui qu'en lui-même, d'un poète à la grande sensibilité, à l'inspiration aussi diverse que profonde. Dans « Signes de soie », M. Robert Simon a accepté de se plier aux règles d'une prosodie sévère. Il a son rythme, qui sait être parfois d'une extrême douceur.

*Voici l'heure abandonnée
Du prime jour incertain ;
Contre la joue du matin
Chaque étoile s'est fanée.*

C'est quand il chante la nature que M. Robert Simon est le plus émouvant, parce qu'il est, à ce moment-là, le plus vrai, le plus sincère.

M. Robert Simon, dont les poèmes sont riches de fond et très beaux de forme, est l'un des meilleurs poètes romands de l'heure actuelle. — R.

ORGANES DE L'ADIJ

Administr. du bulletin : R. STEINER. Resp. de la rédaction : MM. REUSSER et STEINER
Publicité Par l'administration du Bulletin — Editeur : Impr. du Démocrate S.A., Delémont
Présid. : F. REUSSER, Moutier, tél. 6 40 07. O Secrét. : R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 38
Caissier : H. FARRON, Delémont. tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ : Delémont. IVa 2086

Abonnement annuel : Fr. 8.— Prix du numéro : Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source